

Circonscription Orléans-Nord

Question 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ? L'ensemble des participants s'accorde sur le fait que la maîtrise de la langue est un outil indispensable pour maîtriser ensuite la langue écrite et accéder à une culture scientifique, technique et historique.

Lire, écrire, compter sont les compétences qui constituent le socle de base des connaissances indispensables. Elles sont incontournables pour faire de l'enfant un futur citoyen responsable. Elles doivent faire partie des apprentissages dès la PS de l'école maternelle. Celle-ci doit devenir obligatoire pour donner les mêmes chances à tous.

La diversité des élèves doit être prise en compte ainsi que le rythme de chacun. Toutes les personnes présentes sont unanimes. L'école doit développer le désir et l'envie d'apprendre.

L'enfant doit acquérir à l'école une attitude d'apprenant. Il devient un sujet acteur de ses apprentissages.

Quelques parents font remarquer que l'apprentissage des langues vivantes, tout comme les TICE, devient contestable si les enseignants ont moins de temps pour les matières fondamentales et que le choix de la langue n'existe pas. Plusieurs enseignants défendent au contraire que l'apprentissage précoce d'une langue vivante est un bienfait et favorise d'autres apprentissages (phonologie)

Question 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Un consensus est à noter sur la difficulté des parents à entrer dans l'école en particulier quand les enfants sont en difficulté. La communication est difficile sauf à l'école maternelle où les parents entrent tous les jours.

Analyse des parents : Les enseignants sont souvent regroupés dans la cour de récréation. La culture scolaire et la culture familiale sont deux mondes différents qui ont du mal à se rencontrer. Ce fossé s'élargit encore avec les jeunes enseignants formés à Bac + 3 qui ont du mal à comprendre les familles des enfants en difficulté. Ils s'interrogent sur la formation des enseignants quant aux techniques de communication telles qu'elles existent dans les entreprises.

Analyse des enseignants : Les parents des élèves en difficulté sont très difficiles à faire venir à l'école.

Quels sont les messages importants à faire passer aux familles ?

Que doit-on rendre lisible aux familles ?

L'image dévalorisée des enseignants véhiculée par les médias rend la communication encore plus difficile.

Ce sont toujours les mêmes parents qui s'impliquent dans l'école.

Les enseignants manquent de moyens pour aider les élèves en difficulté. Les RASED ne sont pas assez nombreux. Les listes d'attente dans les centres spécialisés sont très longues et un temps précieux est souvent perdu.

Question 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Constat : la décentralisation amènerait, par la disparité des régions, des différences importantes entre les écoles. L'école pourrait être alors à plusieurs vitesses.
Le transfert de charges sur les collectivités locales se ferait sans donner plus de moyens à celles-ci.

A l'unanimité, l'Etat doit rester un service public d'Education. Il doit conserver programmes, examens, concours, nomination des enseignants, formation, évaluation des enseignants.

Les directeurs d'école sont des enseignants à part entière qui croulent de plus en plus sous les tâches administratives. Ils ne sont pas chef d'établissement.

C'est à l'Etat de prendre une décision sur la longueur de la semaine scolaire après avoir fait l'analyse des différentes expériences.

Comment peut-on aménager le temps scolaire de l'enfant ? Certain enfants de maternelle font parfois des semaines de 40 heures.

La disparition des Aides-éducateurs pose de graves problèmes de fonctionnement dans les écoles.

Priorité pour l'Ecole :

1 Rendre l'école maternelle obligatoire dès la Petite Section.

2 Créer localement des contrats entre les familles et les enseignants après avoir listé les demandes réciproques.

Mettre en place des projets qui intéressent familles et enfants pour aider l'ensemble des familles à venir à l'école.

3 L'Etat pourrait imposer aux collectivités locales un minimum de crédit obligatoire par élève et doter les collectivités les moins riches pour les aider à financer.

Introduire des postes d'administratifs dans les écoles pour soulager les directeurs des tâches administratives.

Créer un nouveau corps en remplacement des aides-éducateurs dont les fonctions seraient définies par l'Etat et financé par les collectivités territoriales.